

Intervention du Gouverneur M. Ronald Gabriel – Réunion d’ouverture de la 4ème revue du programme de référence (SMP)

Banque de la République d’Haïti (BRH), discours du Gouverneur Ronald Gabriel

Publié le 17 septembre 2026

Source : <https://www.brh.ht/intervention-du-gouverneur-m-ronald-gabriel-reunion-douverture-la-4eme-revue-du-programme-de-reference-smp/>

16 Septembre 2026

Monsieur le Ministre,

c’est avec plaisir que je vous retrouve à l’occasion de l’ouverture de la quatrième revue du SMP. Je note avec satisfaction que la collaboration entre la BRH et le MEF tend à se renforcer. Je voudrais rappeler que cette coordination est essentielle pour assurer la cohérence du policy-mix et garantir la bonne mise en œuvre du programme et des réformes.

Je saisis l’opportunité de notre conversation ce matin pour remercier Monsieur Tovar et son équipe pour leur engagement aux côtés d’Haïti, leur disponibilité et surtout l’esprit constructif qui caractérise nos échanges. Mes remerciements vont aussi à Monsieur Roncaglia, notre ED, pour son soutien constant ainsi qu’à Madame Allien, dont l’action contribue à maintenir la fluidité du dialogue technique entre nos institutions et le Fonds ; en ayant à l’esprit que, dans ce contexte particulier, la qualité du dialogue demeure essentielle pour appréhender les défis avec lucidité et rechercher ensemble des solutions réalistes et adaptées.

Aujourd’hui, j’ai choisi de mettre l’emphase sur les progrès réalisés dans un environnement particulièrement difficile et de renouveler notre engagement à, non seulement réussir le programme avec le Fonds, mais à poursuivre les réformes générales en vue d’améliorer la gouvernance publique et créer les conditions pour atteindre les objectifs de stabilité macroéconomique, de croissance économique et de progrès social que méritent les agents économiques et les contribuables.

Nous n’allons pas nous attarder sur les défis si ce n’est que pour rappeler qu’Haïti traverse une crise profonde et multidimensionnelle. En 2026, cette crise est soldée, entre autres, par huit années consécutives de contraction du PIB en présence de fortes pressions inflationnistes. En dépit de tout cela et malgré **que le financement monétaire ait connu une progression graduelle, nous avons enregistré des résultats positifs et encourageants qui traduisent les efforts de stabilisation.?»**

D'abord, le taux d'inflation est à la baisse et le taux de change demeure relativement stable grâce à une gestion rigoureuse des excédents de liquidité. En outre, les réserves internationales restent à un niveau confortable, représentant plus de huit mois d'importations, et le secteur bancaire continue d'afficher des indicateurs satisfaisants de rentabilité, de capitalisation et de qualité des actifs.

Dans le cadre du programme SMP, les résultats enregistrés par la Banque centrale au regard des critères quantitatifs sont probants, notamment en matière d'accumulation de réserves internationales, dont le niveau demeure bien supérieur au plancher fixé par le programme.

Sur le plan des réformes, nous devons noter :

- le renforcement de la gouvernance de la sécurité informatique, avec l'adoption d'une politique de sécurité de l'information. Nous avons également l'accompagnement d'une firme spécialisée afin d'assurer une protection proactive de nos infrastructures ;
- la validation du Plan de continuité des activités par le Conseil d'administration après intégration des commentaires du Fonds par la DIT
- La publication des états financiers audités de l'exercice 2023-2024 et le démarrage des travaux préparatoires relatifs à l'exercice 2024-2025. Nous anticipons pouvoir compléter 24-25 et 25-26 d'ici avril 2027.

Nous nous attachons également à renforcer la gouvernance du système financier. La lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme demeure au cœur de nos priorités, de même que la mise en place d'une supervision davantage fondée sur les risques, afin d'accroître la résilience et la stabilité du secteur financier.

Des actions en ce sens, entre octobre 2025 et septembre 2026, ont été entreprises par la BRH sur les plans réglementaire, institutionnel et communicationnel :

Renforcement législatif et réglementaire

1. Circulaire 89-3 du 20 novembre 2025 sur les normes minimales de contrôle interne
2. Circulaire 129-1 du 6 février 2026 établissant les mesures préventives que les institutions financières doivent prendre pour lutter contre le blanchiment de capitaux, le financement du terrorisme et le financement de la prolifération des armes de destruction massive
3. Lignes directrices du 11 février 2026 sur le gel des fonds et autres biens en lien avec le financement du terrorisme et le financement de la prolifération
4. Avis du 22 juin 2026 sur les juridictions à haut risque et sur la mise en place des mesures de vigilance renforcée et de contre-mesures appropriées
5. Décret du 11 août 2026 établissant le régime d'imposition applicable aux jeux de hasard et d'argent

6. Décret du 11 août 2026 portant création, organisation et fonctionnement de l'Autorité Nationale des jeux de hasard et d'argent
7. Décret du 11 août 2026 portant réglementation des jeux de hasard et d'argent

Renforcement institutionnel

1. Formation des CEC et sensibilisation de la haute direction de ces institutions (octobre – novembre 2025)
2. Formation des cadres de l'UCREF

Renforcement du dispositif de communication et de sensibilisation

- Finalisation du rapport d'évaluation nationale des risques (ENR) du blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme – Décembre 2025
- Présentation aux acteurs concernés des conclusions du rapport d'évaluation nationale des risques (ENR) – 11 mars 2026
- Sensibilisation des EPNFD par l'UCREF – 26 au 30 mars 2026

Pour ce qui concerne le renouvellement de nos engagements, nous avons la ferme conviction que la crédibilité de nos institutions repose sur la transparence, la rigueur et la redevabilité. C'est pourquoi nous demeurons résolument engagés à maintenir avec le Fonds un dialogue ouvert, franc et constructif, partageant aussi bien les progrès accomplis que les défis auxquels nous faisons face.

Nous savons également que l'appropriation effective du programme se mesure avant tout à travers des résultats concrets et documentés. Notre engagement continuera donc à s'exprimer par les faits.

Sans solliciter un assouplissement des exigences du programme, nous estimons toutefois nécessaire de tenir compte des circonstances exceptionnelles qui prévalent en Haïti. L'ampleur de la crise sécuritaire et humanitaire, les déplacements massifs de populations, la fragilité des infrastructures et les contraintes pesant sur les capacités de l'État créent des défis qui dépassent largement le cadre des instruments traditionnels de stabilisation.

Notre compréhension est qu'il faut construire un cercle vertueux : des réformes qui produisent des résultats, des résultats qui renforcent la crédibilité, et une crédibilité accrue qui permet de mobiliser un soutien international plus important, mieux coordonné et davantage adapté aux besoins du pays.

Pour terminer, je soulignerais l'importance de cette revue en invitant Monsieur Tovar à maintenir ouvert le canal du dialogue technique pendant que les autorités continueront à renforcer la coordination des politiques macroéconomiques pour la poursuite des réformes

structurelles. Parce que cela constitue le fondement d'une stabilité durable et d'une reprise économique solide.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à toutes et à tous une mission fructueuse.